



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent quatorzième session
Point 6.3 de l'ordre du jour provisoire

EB114/10
3 mars 2004

Organes directeurs : prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée de la Santé

Rapport du Secrétariat

CENT QUINZIEME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF

1. L'article 26 de la Constitution de l'OMS stipule que « Le Conseil se réunit au moins deux fois par an et détermine le lieu de chaque réunion. ». L'article 5 du Règlement intérieur du Conseil précise que le Conseil « fixe, à chaque session, la date et le lieu de la session suivante. ».
2. Il est proposé de convoquer la cent quinzième session du Conseil le lundi 17 janvier 2005 au Siège de l'OMS à Genève et de clore la session au plus tard le mardi 25 janvier 2005.

CINQUANTE-HUITIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

3. Aux termes de l'article 13 de la Constitution de l'OMS, « L'Assemblée de la Santé se réunit en session ordinaire annuelle ... ». L'article 14 stipule en outre que « L'Assemblée de la Santé, lors de chaque session annuelle, choisit le pays ou la Région dans lequel se tiendra sa prochaine session annuelle, le Conseil en fixant ultérieurement le lieu. ». Conformément à l'article 15, « Le Conseil ... arrête la date de chaque session annuelle ... ». Dans sa décision WHA30(xvi), la Trentième Assemblée mondiale de la Santé a prié le Conseil exécutif de fixer également la durée de chaque session.
4. Si la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé décide que la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé se tiendra en Suisse, il est proposé de convoquer la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé le lundi 16 mai 2005 au Palais des Nations à Genève et de clore l'Assemblée au plus tard le mercredi 25 mai 2005.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

5. Le Conseil souhaitera peut-être envisager d'adopter les décisions ci-après :

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent quinzième session s'ouvrirait le lundi 17 janvier 2005 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le mardi 25 janvier 2005.

Le Conseil exécutif a décidé que la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé se tiendrait au Palais des Nations à Genève et qu'elle s'ouvrirait le lundi 16 mai 2005 et prendrait fin au plus tard le mercredi 25 mai 2005.

= = =